

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

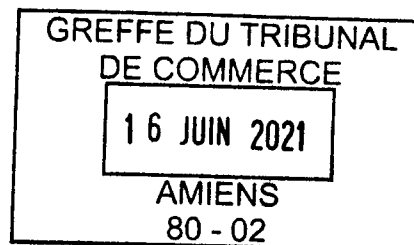
Numéro de gestion : 2015 B 00037 Numéro SIREN : 807 567 698 Nom ou dénomination : CORELISE
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004254

« CORELISE »

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000
Siège social : 28 Avenue des Australiens
Lieudits « Au Carrefour » et « Saint Denis »
80200 PERONNE

807 567 698 RCS AMIENS



COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2021

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to a legal professional or official, is written over the text 'COPIE CERTIFIEE CONFORME'.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : <u>Sas CORELISE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>Avenue des Australiens 80200 PERONNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>80756769800020</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/01/2021</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	8 788
	Frais de développement*	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	101 078
	Fonds commercial (1)	AH	2 919 600
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	353 741
	Constructions	AP	9 328 096
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 241 080
	Autres immobilisations corporelles	AT	832 664
	Immobilisations en cours	AV	
	Avances et acomptes	AX	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	63 316
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières*	BH	-16
TOTAL (II)		BJ	15 848 348
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	8 802
		BN	
		BP	
		BR	
		BT	1 719 688
	CRÉANCES	BV	
		BX	322 046
		BZ	548 489
	DIVERS	CB	
		CD	
	Comptes de régularisation	CF	803 150
		CH	138 592
CJ		3 540 767	
CW			
CM			
CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	19 389 115
		1A	3 195 720
			16 193 395
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :
		(3) Part à plus d'un an :	CR
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES RÉSULTATS FISCAUX						
Montant global brut des distributions	(1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					(2)	c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(4)	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j
Montant des revenus répartis					(5)	Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise Sas CORELISENéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	-249 867	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	220 815	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	10 399	
		TOTAL (I)	DL	21 347
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	20 242	
	Provisions pour charges	DQ	54 217	
	TOTAL (III)	DR	74 459	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 158 598	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	943 801	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 715	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 912 476	
	Dettes fiscales et sociales	DY	597 962	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	403 170	
	Autres dettes	EA	75 801	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 065	
	TOTAL (IV)	EC	16 097 588	
	Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	16 193 395	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 602 262	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 400 000		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas CORELISE							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	23 449 023	FB		FC	23 449 023	
	Production vendue {	biens *	FD	260 976	FE		FF	260 976
		services *	FG	534 244	FH		FI	534 244
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	24 244 242	FK		FL	24 244 242	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	15 165	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	102 285	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	87 014	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	24 448 706
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	19 194 532	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	43 708	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	117 689	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	2 005	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 243 657	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	258 231	
	Salaires et traitements *					FY	2 118 771	
	Charges sociales (10)					FZ	473 942	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	643 299	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	21 528		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)			GE	27 599			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	24 144 960
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	303 746
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 917	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 917	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	142 673	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	142 673	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-139 756	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	163 990	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise Sas CORELISENéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	208
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	63 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	23 342
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	86 550
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	26 137
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	34 190
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	60 327
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	26 223
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-30 603
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	24 538 173
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	24 317 358
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	220 815
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	12 208
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	6 041
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	9 558
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	19 972
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	50 680
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	79 813
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3		
dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	1 244	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Ecart de provision Taxe apprentissage et effort construction			208
Reprise prov pour risque mécénat			23 342
Perte mécénat 2016		23 342	
Ecart sur provision location		1 927	
Ecart de prov taxe pub et solde cvae		162	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Prod s/ex ant - sous traitance			1 075
Prod s/ex ant - cotisations			4 623
Ch s/ex ant - achat mat fournitures		12 012	
Ch s/ex ant - entretien réparation		4 823	
Ch s/ex ant - assurances		814	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas CORELISE					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/01/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise Sas CORELISE

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	8 788	EL		EM		EN	8 788
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	94 492	PF	2 827	PG		PH	97 319
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	1 412 398	PN	450 693	PO		PQ	1 863 092
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	45 836	PW	11 425	PX		PY	57 261
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	813 422	QA	156 254	QB	70 675	QC	899 001
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	133 218	QE	52 029	QF		QG	185 247
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	61 118	QM	2 364	QN		QO	63 482
		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 465 993	QV	672 766	QW	70 675	QX	3 068 084
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	2 569 273	ØP	675 594	ØQ	70 675	ØR	3 174 192

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9		N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2		Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	1 896	S7	S8	S9	T1	T2	1 896		
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	1 896	X3	X4	X5	X6	X7	X8	1 896		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	1 896	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	1 896		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	1 896	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	1 896		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise Sas CORELISE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	8 504	1 896	10 400
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	8 504	1 896	10 400
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	77 559	23 342	54 217
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	20 242	5X	20 242
	TOTAL II	5Z	97 801	23 342	74 459
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	22 472	21 528	21 528
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	22 472	21 528	21 528
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	128 777	23 424	106 387
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	21 528	22 472
		- financières	UG		
		- exceptionnelles	UJ	1 896	23 342
			UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : Sas CORELISE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	-16	UV		UW	-16		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	322 046		322 046				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	889		889				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	1 215		1 215				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	123 199		123 199				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	158 824		158 824				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	52 964		52 964				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	211 398		211 398				
	Charges constatées d'avance			VS	138 592		138 592				
	TOTAUX			VT	1 009 111	VU	1 009 127	VV	-16		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 401 902		1 401 902					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	10 756 696		1 263 085		4 782 284		4 711 327	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 977		2 977						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 912 476		1 912 476						
Personnel et comptes rattachés		8C	243 084		243 084						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	129 892		129 892						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	50 082		50 082					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	174 903		174 903					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	403 170		403 170						
Groupe et associés (2)		VI	940 824		940 824						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	75 801		75 801						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	4 065		4 065						
TOTAUX		VY	16 095 873	VZ	6 602 262		4 782 284		4 711 327		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 285 731	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	665 488	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

ANNEXE LÉGALE

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

Annexe légale

9

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2021 dont le total est de 16 193 394,63 Euros, dégage un bénéfice de 220 815,47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Information complémentaires:

Mr HURIER Franck, associé, a consenti un abandon de compte courant de 63 000€ au titre de l'exercice 31/01/2021 au profit de la société.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 25 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Logiciels informatiques	1 à 5 ans
- Agencement et aménagement terrains	6 à 10 ans
- Constructions	5 à 20 ans
- Agencement, aménagement, installat	5 à 10 ans
- Matériels de bureau et info	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

9

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

ANNEXE COVID-19

REGLES ET METHODES COMPTABLES

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un fait caractéristique de l'exercice en lien avec la situation existant au 31/01/2021.

En conséquence, s'agissant des immobilisations corporelles, incorporelles et financières :

- les effets de l'épidémie connus à la date de clôture ont été pris en compte et constituent un indice de perte valeur qui a conduit à la réalisation d'un test de dépréciation sur la base de projections tenant compte des effets de l'épidémie;
- l'évolution continue des conséquences directes de l'épidémie et des mesures gouvernementales, entre la date de clôture et celle de l'arrêté des comptes, constitue un événement post-clôture en lien avec des conditions existant à la clôture, de nature à ajuster le test de dépréciation.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise (le 31/01/2021), l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

INFORMATION AU TITRE D'UN ÉVÉNEMENT POST-CLÔTURE

Post-clôture et conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

9

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	8 788		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 020 678		
CORPORELLES	Terrains		353 741		
	Constructions		3 590 559		5 508 025
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	209 074		20 438
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		975 688		1 336 067
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	226 587		531 738
	Autres immos corporelles				
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	62 129		12 209
		Emballages récupérables & divers			
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours		5 275 236		
	Avances et acomptes				
		TOTAL	10 693 014		7 408 478
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		60 721		2 595
	Prêts et autres immobilisations financières		-8		-7
		TOTAL	60 713		2 588
TOTAL GENERAL			13 783 193		7 411 066

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			8 788	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			3 020 678	
CORPORELLES	Terrains				353 741	
	Constructions				9 098 583	
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			229 513	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			70 675	2 241 080	
		Inst. gal. agen. amé. divers			758 325	
	Autres immos corporelles					
		Mat. bureau, inform., mobilier			74 338	
		Emb. récupérables & divers				
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours	5 275 236				
	Avances et acomptes					
		TOTAL	5 275 236	70 675	12 755 581	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				63 316	
	Prêts & autres immob. financières				-16	
		TOTAL			63 300	
TOTAL GENERAL			5 275 236	70 675	15 848 348	

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'empporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds commercial	2 919 600			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	2 919 600			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)				

4

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL	8 788			8 788
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	94 492	2 827		97 319
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	1 412 398	450 693		1 863 092
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	45 836	11 425		57 261
Inst. techniques matériel et outil. industriels		813 422	156 254	70 675	899 001
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	133 218	52 029		185 247
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	61 118	2 364		63 482
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	2 465 993	672 766	70 675	3 068 084
	TOTAL GENERAL	2 569 373	675 594	70 675	3 174 192

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.	1 896					1 896
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL	1 896						1 896
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL	1 896						1 896
Total général non ventilé		1 896					1 896

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES PROVISIONS

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	8 504	1 896		10 400
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	8 504	1 896		10 400
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts	77 559		23 342	54 217
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	20 242			20 242
	TOTAL	97 801		23 342	74 459
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	22 472	21 528	22 472	21 528
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	22 472	21 528	22 472	21 528
	TOTAL GÉNÉRAL	128 777	23 424	45 814	106 387
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		21 528	22 472	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles		1 896	23 342	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ETAT DES CRÉANCES

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	-16		-16
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	322 046	322 046	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	889	889	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 215	1 215	
	Impôts sur les bénéfices	123 199	123 199	
	Etat & autres	158 824	158 824	
	Taxe sur la valeur ajoutée	52 964	52 964	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	211 398	211 398	
	Charges constatées d'avance	138 592	138 592	
TOTAUX		1 009 111	1 009 127	-16
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ETAT DES DETTES

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	1 401 902	1 401 902		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	10 756 696	1 263 085	4 782 284	4 711 327
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	2 977	2 977		
Fournisseurs & comptes rattachés	1 912 476	1 912 476		
Personnel & comptes rattachés	243 084	243 084		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	129 892	129 892		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	50 082	50 082		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	174 903	174 903		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	403 170	403 170		
Groupe & associés (2)	940 824	940 824		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	75 801	75 801		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 065	4 065		
TOTAUX	16 095 873	6 602 262	4 782 284	4 711 327
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 285 731			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	665 488			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

4

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	138 592
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	138 592

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	39 441
Autres créances	142 314
Disponibilités	
TOTAL	181 755

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 730
Financiers	
Exceptionnels	2 335
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	4 065

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 464
Emprunts et dettes financières divers	11 707
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	172 643
Dettes fiscales et sociales	443 017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	82 810
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	725 641

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	4 000,00	10,00

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	23 449 023		23 449 023
Production vendue (biens et services)	795 220		795 220
Chiffre d'affaires	24 244 243		24 244 243

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	303 746	391 230	109 544	194 202
RÉSULTAT FINANCIER	-139 756	-139 722	-39 122	-100 634
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	26 223	26 223	7 342	18 881
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-30 408	30 408
AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS			-195	195
DÉFICITS ANTÉRIEURS IMPUTÉS		-277 730	-77 764	77 764
TOTAL	190 212		-30 603	220 815

ETAT DES CRÉDITS-BAILS

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	45 000	25 275	9 000	10 725
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	45 000	25 275	9 000	10 725

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES		Total
		Exercice		
Autres immobs. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	27 175	9 558		36 733
Autres immobs. corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	27 175	9 558		36 733

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	9 558	1 593		11 151		450		450
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL	9 558	1 593		11 151		450		450

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 168 407,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:

- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 65 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 2%)
- Rotation: lente
- Taux d'actualisation retenu: 2,5%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 23% a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	1 427 807					1 427 807
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	11 601					11 601
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	1 439 408					1 439 408
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions			168 407			168 407
TOTAL	1 439 408		168 407			1 607 815

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 800 000	1 800 000
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	1 800 000	1 800 000

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
- Provision pour impôt		77 559	23 342			54 217
14 Amortissements dérogatoires						
-		8 505		1 895		10 400
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité						
- autres						
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL		86 064	23 342	1 895		64 617
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement	370 192			277 730	92 462	
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

EFFECTIF

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

LES EFFECTIFS

	31/01/2021	31/01/2020
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	2,00	1,00
Agents de maîtrise	11,00	10,00
Employés et techniciens	71,00	55,00
Ouvriers		
Total	84,00	66,00

Afin de disposer d'une information pertinente, l'effectif indiqué ci-dessus a été calculé en équivalent temps plein (ETP).

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 02/20 au 01/21	Exercice 02/19 au 01/20	Exercice 02/18 au 01/19	Exercice 02/17 au 01/18	Exercice 02/16 au 01/17
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	24 244 242	24 467 472	24 076 421	22 654 974	21 904 639
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	843 416	603 848	690 400	572 245	547 941
Impôts sur les bénéfices	-30 603	-38 379	-95 492	-120 572	-110 366
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	220 815	140 554	264 327	122 599	115 331
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	653 203	501 673	521 565	570 217	542 976
Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	210,85	150,96	172,60	143,06	136,99
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	218,50	160,56	196,47	173,20	164,58
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	55,20	35,14	66,08	30,65	28,83
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	84	66	66	72	68
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 118 771	1 791 180	1 743 041	1 695 143	1 623 120
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	473 942	433 505	508 803	535 898	506 409

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (31/01/2020) avant affectations	-201 364
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/02/2020)	-201 364
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	-201 364
Variations en cours d'exercice	222 711
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	1 896
Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement	
Résultat de l'exercice	220 815
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	21 347
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	222 711
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	222 711

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
671800	Autr charg except /op gestion	24 012	
672613	Ch /ex ant-locations	1 927	
672635	Ch /ex ant-imp & tax autr état	162	
672637	Ch /ex ant-imp & tax autr org	36	
687100	Dotat amort except s/immos	32 295	
687250	Dotat amort derogatoires	1 896	
772633	Pr s/ex ant-imp & tax s/rémun		208
778800	Prod exceptionnels divers		63 000
787500	Repr s/provis risq ch exc		23 342
TOTAL		60 327	86 550

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
652606	Ch /ex ant-achat mat fournit	12 012	
652615	Ch /ex ant-entretien répar	4 823	
652616	Ch /ex ant-assurances	814	
652623	Ch /ex ant-publicité	2 323	
672613	Ch /ex ant-locations	1 927	
672635	Ch /ex ant-imp & tax autr état	162	
672637	Ch /ex ant-imp & tax autr org	36	
752611	Pr s/ex ant - sous traitance		1 075
752628	Pr s/ex ant - cotisations		4 623
754400	Rentrées s/créances exerc ant		275
754410	Rentrées s/chq impay exerc ant		68
772633	Pr s/ex ant-imp & tax s/rémun		208
TOTAL		22 098	6 250

TRANSFERTS DE CHARGES

Sas CORELISE

Du 01/02/2020 au 31/01/2021

TRANSFERTS DE CHARGES

	DÉSIGNATION	MONTANT
791607	Transf de chg - ach march	48 980
791615	Transf de chg - sinistres	18 434
791642	Transf de chg-rembt ij prévoy	3 849
791647	Transf de chg - alloc act part	8 550
	TOTAL	79 813



Grégoire & Associés

PARC DE L'HORLOGE - 21/23, RUE DU PETIT ALBI
BATIMENT LE CERES 303 - 95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE
TEL. : 01 34 22 00 84 - FAX : 01 34 22 00 87 - EMAIL : cergy@sagg.fr

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

16 JUIN 2021

AMIENS
80 - 02

CORELISE

*SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES AU CAPITAL 40 000€
SIEGE SOCIAL : Avenue des Australiens 80200 PERONNE*

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RELATIFS A L'EXERCICE CLOS

AU 31 JANVIER 2021

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

**SIEGE SOCIAL : 23, RUE LA BOÉTIE - 75008 PARIS - TEL. 01 43 12 86 00 - FAX : 01 43 12 86 01 - EMAIL : paris@sagg.fr - SITE INTERNET : www.sagg.fr
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300 000 € - RCS : PARIS B 312 261 985 - SIRET : 312 261 985 00039 - APE 6920 Z**

PARIS - CERGY-PONTOISE - NANCY - REIMS - STRASBOURG - VANNES - DIJON

CORELISE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES AU CAPITAL 40 000€
SIEGE SOCIAL : Avenue des Australiens 80200 PERONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Janvier 2021

Aux actionnaires de la société,



Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale en date du 15 juillet 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CORELISE relatifs à l'exercice clos le 31 Janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant l'abandon partiel du compte courant de monsieur HURIER au profit de la société à hauteur de 63 000€.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que , en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur en date du 3 Mai 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cergy Pontoise
Le 24 Mai 2021

Le commissaire aux comptes
Grégoire & Associés


Véronique PIZZAFERRI
Commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

« CORELISE »

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

16 JUIN 2021

AMIENS
80 - 02

Société par Actions Simplifiée au capital de €40 000

Siège social : 28 Avenue des Australiens
Lieudits « Au Carrefour » et « Saint Denis »
80200 PERONNE

807 567 698 RCS AMIENS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2021

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU MERCREDI 9 JUIN 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter au report à nouveau, le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021, s'élevant à €220 815,47.

En conséquence, le report à nouveau débiteur est ramené de (€249 867,30) à (€29 051,83).

L'Assemblée Générale constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale déclare qu'aucun dividende n'a été distribué aux Associés, au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink is written over a large, faint circular stamp. The signature appears to be 'R. H. H.' or similar. The stamp is mostly illegible but seems to contain some text around the perimeter.